

Comment favoriser les apprentissages collectifs d'un groupe de chercheurs ?

Chia E.*, Dulcire M.**, Hocde H.**¹

"Un guide de déontologie des interventions en partenariat et au sein des sociétés rurales (...). Véritable contrat social (...) il explicitera la responsabilité assumée par les chercheurs dans ces interventions"²

Résumé : La recherche agronomique travaille depuis longtemps à améliorer sa capacité d'intervention et d'accompagnement des systèmes sociaux constitués des agriculteurs ou des ruraux, en particulier dans les pays du sud où l'innovation est devenue un des principaux enjeux de survie des acteurs locaux en situation d'incertitude radicale.

Depuis longtemps aussi, des agronomes souvent isolés ont développé des dispositifs de recherche où, à un moment ou à un autre, d'une façon directe ou indirecte, ils ont associé les populations locales à une ou plusieurs des phases du processus : choix des questions à traiter, des protocoles, des mesures ou encore de l'interprétation des données,.... Mais ils en n'ont pas tiré suffisamment les leçons en matière de pratiques de recherche, de méthodes, ou de gestion de l'interdisciplinarité,... ou plus généralement de l'"intrusion" des paysans et ruraux dans leur monde de chercheur. Ces expériences constituent une véritable source de renouveau des dispositifs de recherche en partenariat et d'épistémologie de la recherche-action.

Nous avons lancé un programme de recherche au sein du CIRAD (Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement) qui prétend renforcer méthodologiquement et conceptuellement l'analyse et l'engagement des chercheurs dans les processus de conception des innovations sociotechniques et organisationnelles en milieu rural. Nous développons dans cet objectif deux activités complémentaires : d'une part, la capitalisation d'expériences passées où la recherche s'est impliquée nous permettra, nous l'espérons, de qualifier et comprendre la place de la recherche dans les dynamiques de changement et de dégager les facteurs "facilitateurs" (ou non) des Recherches-Action en Partenariat (RAP) ; d'autre part, l'intervention dans deux projets de recherche où les acteurs sont engagés dans des changements nous permettra de valider en situation les enseignements de l'activité précédente.

Une première action a consisté, et sera l'objet de cette communication, à organiser un séminaire qui a réuni une trentaine de chercheurs français et étrangers autour d'un objectif simple : échanger nos expériences et dégager ce qui questionnait ou faisait sens pour les participants. Ces chercheurs ont décidé de se constituer en réseau. Notre hypothèse est que les apprentissages collectifs sont possibles si les acteurs d'une situation disposent d'un langage commun, d'un projet commun qui leur permettent de communiquer et de s'y référer pour se constituer en réseau. En conclusion nous voudrions surtout insister sur la gouvernance, pour utiliser un terme à la mode, du processus de facilitation d'apprentissages collectifs ; nécessaire à l'élaboration d'une épistémologie du travail en partenariat.

Introduction

L'émergence de préoccupations et d'objectifs liés au Développement Durable, le désengagement de l'État et la diversification des acteurs appellent maintenant à renouveler les méthodes de recherche et d'intervention afin de formaliser la participation de ces derniers aux actions techniques, économiques, organisationnelles et sociales.

Le titre de cette communication suggère de s'interroger au préalable sur l'intérêt de favoriser l'apprentissage collectif ? Nous entendons par là les nouvelles capacités des acteurs, acquises dans l'action, à traiter une question et /ou à résoudre un problème, c'est-à-dire à guider et à réaliser une action. L'apprentissage fait donc référence aux connaissances, savoirs-

¹* Chia Eduardo, INRA-SAD, CIRAD-TERA, BP 5032, TA 60/15, 34398 Montpellier Cedex 5, chia@ensam.inra.fr - eduardo.chia@cirad.fr ;

** Dulcire Michel, CIRAD-TERA, BP 5032, TA 60/15, 34398 Montpellier Cedex 5, michel.dulcire@cirad.fr

*** Hocde Henri, CIRAD-TERA, BP 5032, TA 60/15, 34398 Montpellier Cedex 5, henri.hocde@cirad.fr

² Cirad, (2001), *projet stratégique 2001-2001*, Cirad, Paris.

faire techniques, pratiques diverses et variées qu'un individu ou une organisation (ou un collectif d'individus) peut développer ou développe pour accomplir un certain nombre de tâches productives et de gestion nécessaires à un changement. Il s'agit donc des connaissances et savoir-faire nouveaux qui sont appliqués dans des situations nouvelles. Il ne s'agit pas seulement des modifier les règles, les mécanismes existants (apprentissage en simple boucle³), les routines mais aussi les apprentissages en double boucle. C'est à dire d'imaginer des nouvelles procédures, des nouveaux dispositifs et concepts. Ces apprentissages doivent donner naissance à des nouvelles connaissances actionnables. Nous donnerons un aperçu rapide (première partie) de l'évolution des pratiques ou des postures de recherches : depuis la recherche en laboratoire à la recherche de terrain puis à la recherche dit de développement. Ce bilan sera appliqué aux recherches conduites dans les pays du Sud par les chercheurs du Cirad. Dans une deuxième partie nous essayerons, en nous appuyant sur le bilan précédent, de montrer la nécessité pour les chercheurs de développer des recherches actions ou en partenariat et soulèverons les questions que ce changement de pratiques ou posture implique en terme d'apprentissage non seulement au sein du collectif de chercheurs (apprentissage "simple", apprentissage "complexe" ou "double", id.) avec les acteurs du développement rural. Nous développerons l'idée que l'apprentissage du collectif de chercheurs passe par la création d'un langage commun et le développement d'un projet commun. On pourrait même parler du besoin de construire de nouveaux paradigmes pour une recherche agronomique impliquée ou d'épistémologie d'une ingénierie du développement rural. Puis nous présenterons le cheminement que nous avons commencé pour favoriser l'apprentissage collectif, d'abord entre les chercheurs puis avec les acteurs du développement. La recherche, agronomique dans le cas présent, doit développer des dispositifs permettant de "connaissances actionnables"^{4 5}.

Comment répondre aux besoins des usagers ? Le défi de la recherche agronomique

Jusque dans les années 80, les instituts qui deviendront le futur Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD) ne se posaient guère de questions quant au devenir des technologies qu'ils mettaient au point pour les agriculteurs : les services d'encadrement traduisaient les inventions de la recherche en recommandations techniques pour les producteurs, et relayaient en retour leurs sollicitations. Elles ont été peu ou partiellement adoptées, parfois ignorées par les producteurs : en Afrique elles n'ont donné lieu à des innovations significatives que dans des filières administrées⁶.

La recherche agronomique⁷ classique, telle qu'elle est organisée et fonctionne, peine à répondre aux questions du développement "rural" et encore plus du "développement durable", qui met en interaction des phénomènes biophysiques et sociaux complexes. Elle peine à produire des connaissances pour l'action car ses propositions résultent d'une vision partielle. Face au fossé qui sépare offre technologique et adoption paysanne, les agronomes ont remis en cause le modèle de diffusion "en tâche d'huile", transmission mécanique de l'invention.

³ Argyris Ch., Schön D., 2002, Apprentissage organisationnel. Théorie, méthode, pratique. Deboeck Université.

⁴ Duru Michel, Chia Eduardo, Geslin Philippe, Chertier Hubert, (2005), *Production ou co-conception des outils ? Le cas d'un outil de diagnostic pour la gestion du pâturage*, communication au symposium territoires et enjeux du développement régional, 9-11 mars 2005, http://www.inra.fr/rhone-alpes/symposium/pdf/session5-4_1.pdf

⁵ Avenier M-J., 2005, Transformer l'expérience en savoirs actionnables légitimes. Colloque de l'Academy of Management. Université de Lyon3, 18-20 mars 2004.

⁶ Dugué Patrick et al., (septembre 2004), *"Les paysans innovent, que font les agronomes ? Le cas des systèmes de culture en zone cotonnière du Cameroun"*, Communication aux 3^{èmes} entretiens du Pradel, "agronomes et innovation", 8-10 septembre 2004.

⁷ Nous entendons ici par Agronomie l'"Étude scientifique des problèmes (physiques, chimiques, biologiques) que pose la pratique de l'agriculture" (Petit Robert)

Une première posture de recherche a été celle du laboratoire⁸ où le champ d'action du chercheur se résumait aux mètres carrés de son laboratoire. Cette "recherche confinée"⁹ permet d'"isoler" les phénomènes, d'appliquer la démarche analytique d'inspiration cartésienne. Dans ce cas de figure la société, le réel, n'influencent pas la situation de recherche et le chercheur peut travailler sans pression.

La posture de "plein air" (id.), encore qualifiée de "terrain"¹⁰, correspond à la phase de la recherche système ; elle incite les chercheurs à se rapprocher des paysans, afin de comprendre leurs raisons de "faire ce qu'ils font", et d'intégrer dans leurs recherches la consultation voire la collaboration avec eux pour favoriser "l'adoption". Puis ils ont voulu caractériser "les" innovations et leurs interactions avec les stratégies des producteurs¹¹. Ils l'ont ensuite abordée en la distinguant de l'invention, sans pour autant vraiment remettre en cause le mode d'intervention descendant. Bref, ils ont essayé de domestiquer les phénomènes.

Face aux échecs répétés de l'introduction dans les processus de production de nouvelles techniques issues de la recherche, et des insatisfactions en résultant, certains se contentent, faute selon eux d'un modèle alternatif convaincant, d'introduire des modifications mineures (teintées de participatif) à ce tableau ancien. Par exemple le CGIAR (Consultative Group on International Agricultural Research) : ce que nous avons par ailleurs appelé "le syndrome de l'expérimentation sur champ prêté par le paysan" ne répond pas totalement à la nécessité du renouvellement des pratiques de la recherche.

Les difficultés d'adaptation que rencontrent les techniques élaborées par les sciences du vivant ainsi que les difficultés organisationnelles des sociétés locales font que le partenariat ne répond pas à une mode, mais une nécessité : la construction d'innovations s'inscrit dans les relations qui se nouent entre société et recherche. "Il faut dépasser le modèle de décision où l'alliance du technocrate éclairé et du scientifique compétent impose ses choix au reste de la société"¹². Persuadés de la nécessité de penser et agir dans et sur l'organisation¹³, de l'importance de rechercher dans et sur l'action¹⁴, avec plutôt que pour les acteurs ruraux¹⁵, certains agronomes du CIRAD se sont engagés dans l'action avec des paysans et d'autres acteurs¹⁶. Ils ont ainsi reconnu l'importance de renforcer les capacités d'innovation des sociétés locales¹⁷ pour contribuer à l'autonomie alimentaire et à la gestion

⁸ Hatchuel Armand, (2000), *Recherche, Intervention et production de connaissances. Recherche pour et sur le développement territorial - Tome 2: conférences et ateliers*. Orientation et Organisation 27-40, INRA ed., Paris

⁹ Callon Michel, Lascoumes Pierre et Barthe Yannick, (2001), *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Seuil, Paris, 358 p.

¹⁰ Aggeri Franck, Hatchuel Armand, (2004), *Ordres socio-économiques et polarisation de la recherche dans l'agriculture : pour une critique des rapports science/société*, . Sociologie du travail, Numéro spécial : Agriculture et alimentation, pp. 113-133

¹¹ Yung Jean-Michel, Bosc Pierre-Marie, (1999), *Schumpeter au Sahel*, in "L'innovation en agriculture. Question de méthodes et terrains d'observations", Chauveau et al. (Eds.), Editions de l'IRD, Paris (France) : 143-168.

¹² Hautcoeur Pierre-Cyrille (coord.), (2003), *La recherche au service du développement durable*, rapport au Ministère de la Recherche, Paris

¹³ Dulcire Michel, (décembre 1997), *Towards a pact to achieve an impact: what kind of agronomic research can contribute to the evolution of agricultural practices?* Communication au colloque 'Linking Participatory Methodologies with People's Realities: Towards a Common Agenda', IDS, Sussex, December, 1997.

¹⁴ Sabourin Eric et al., (2004), *Production d'innovations et interaction agronomes/agriculteurs. Réflexions à partir du cas de l'agreste Paraiba, Brésil*. 3^{èmes} entretiens du Pradel, "agronomes et innovation", 8-10/09/04

¹⁵ Hocdé Henri, (1998), *No quiero plata quiero conocimientos*, Documentos Técnicos, Priag, San José, Costa Rica.

¹⁶ Dulcire Michel, (1996), *Le jeu de l'implication et le feu de l'engagement : chroniques nicaraguayennes*, Economie Rurale, 236, Paris, pp. 123-130.

¹⁷ Chia Eduardo, Deffontaines Jean-Pierre, (2002), *Pour une approche socio-technique de la "gestion de la qualité de l'eau" par l'agriculture*, Nature, Sciences Société, 7, 31-41.

des ressources naturelles, à favoriser d'une façon générale les conditions d'une meilleure prise en mains par les sociétés de leurs problèmes dans l'optique d'un développement durable.

Mais ces engagements sont restés des pratiques individuelles et empiriques de recherche. Les pratiques de recherche "participatives" existantes dans l'institution, mais aussi de façon plus générale dans les institutions de recherche agronomique, relèvent plus de la conviction citoyenne¹⁸ que de la démarche scientifique, elles sont encore largement menées de façon pragmatique.

Capitaliser, approfondir et fédérer ces pratiques représente un enjeu de qualité scientifique, dans ces recherches à l'interface entre connaissances et action, d'autant plus grand pour les chercheurs engagés comme pour l'institution, qu'il a été jusqu'à présent peu abordé (note 17).

Les exigences des recherches-actions ou en partenariat

La recherche en partenariat est une posture de recherche exigeante qui ne s'improvise pas : les mécanismes d'écoute, d'identification des acteurs et des demandes, de leur reformulation, de compréhension partagée des contextes d'action, de négociation, de répartition des tâches entre acteurs, etc., bref de co-construction, demandent non seulement des qualités humaines spécifiques mais aussi des dispositifs de recherche particuliers. En outre et comme toute démarche scientifique, elle a ses paradigmes, ses hypothèses, ses outils, ses méthodes, mais aussi ses expériences, réussies ou non¹⁹.

Sa maîtrise par les chercheurs agronomes impliqués dans cette autre façon de faire de la recherche est d'autant plus indispensable qu'ils conduisent leurs travaux à partir de leur propre point de vue. Ils interviennent à partir d'entrées techniques variées (mise au point de système de culture ou d'élevage, création variétale, gestion de terroir ...), travaillent de façon individuelle ou collective, sont compétents dans une discipline particulière (agronomie, zootechnie, géographie, génétique ...).

Favoriser l'apprentissage: construction d'un langage et dans projet commun.

Il nous semble qu'une des premières tâches ou actions à réaliser consiste à se doter d'un langage commun qui permette d'éviter des malentendus et de produire de la confiance. Ceci est d'autant plus important que nous sommes dans une situation où les chercheurs ont des passés, des logiques et des objectifs différents, et que en outre la perception qu'ont d'eux leurs partenaires est souvent bien éloignée de l'image qu'ils souhaiteraient avoir. Créer ce langage commun ne signifie pas abandonner les autres communautés mais au contraire invitent les chercheurs à jouer la fonction de "traducteurs".

Le langage commun permet de fabriquer un projet commun et dans le cas des chercheurs de créer également des nouveaux paradigmes, au sens de partager des nouveaux enjeux pour la recherche, de nouvelles façons de faire de la recherche et de produire des connaissances à la fois utiles pour l'action et pour la science. Les chercheurs doivent apprendre à écouter, à exposer en termes accessibles aux autres disciplines leurs points de vue et arguments.

Le chemin, faisant, que nous commençons.

Cette aventure a commencé au début des années 2000 à Madagascar où trois chercheurs de disciplines différentes se sont interrogés sur la possibilité de réfléchir sur la façon que la recherche s'impliquait dans les situations des changements, en particulier dans la

¹⁸ On peut aussi la qualifier de "politique", au sens d'un Freire convaincu – et convaincant – de la pertinence libératrice d'une intervention fondée sur un objectif triple de connaissance, d'apprentissage et d'action [Freire Paolo, (1974), *Pédagogie des opprimés*, Maspero, Paris, 197 p.]

¹⁹ Liu Michel, (1997), *Fondements et pratiques de la Recherche-Action*, L'Harmattan, Paris, 351 p.

mise en place des techniques de semis sous couvert végétal (SCV). Ces chercheurs ont, en 2001, présenté un projet pour financement au Cirad. Il s'agissait de savoir comment améliorer le transfert de technologie de le SCV. La direction du Cirad a considéré que la question était intéressante mais que le projet devait être mieux argumenté. Elle a accordé une aide financière pour organiser un séminaire. En 2002 nos trois chercheurs avaient "convaincu" d'autres à se joindre à l'aventure et ils ont organisé un séminaire en invitant trois chercheurs extérieurs au Cirad. La principale conclusion du séminaire a été que le SCV n'est qu'un cas particulier d'un problème plus général, celui de comment la recherche travaille avec les acteurs locaux à la co-construction des innovations. Ils ont donc décidé de présenter un nouveau projet pour étudier la Conception des innovations et le rôle du partenariat. Projet qui a été financé qu'en 2005. Mais il fallait continuer à "enrôler" des chercheurs et à formaliser des dispositifs de production des nouvelles connaissances.

L'initiative d'une formation sur la recherche-action

Nous avons donc organisé une "École Chercheur" pendant une semaine sur la "recherche en partenariat" (CREP), en février 2005. L'objectif était de créer les conditions pour qu'émerge un collectif des chercheurs ciradiens intéressés à pratiquer la recherche en partenariat. Nous avons fait l'hypothèse que "socialiser" les expériences, présenter certaines démarches et exemples de recherches conduites en partenariat en particulier celles de Recherche-Action permettrait de commencer à parler un même langage et apprendre en "boucle simple et double boucle".

Afin de faciliter le dialogue, de socialiser les expériences, de commencer à se mettre d'accord sur des mots, des postures,... le programme retenu fit alterner conférences/questions/débats, puis travaux de groupe suivis de mises en commun/débats et synthèse.

Donner de sens à nos pratiques

Afin d'homogénéiser les présentations tout en respectant les objectifs de participants nous avons choisi quelque cas pour illustrer les différentes situations et phases des expériences. Nous avons donc proposé une grille de présentation suivant quatre thématiques principales : i) définition des termes et objectifs des recherches en partenariat, ii) domaine d'application des démarches de recherche en partenariat, iii) description de la démarche (déroulement des différentes phases, attitudes et comportements), iv) question de l'éthique et de la position du chercheur.

Les présentations devaient faire ressortir les conditions, les difficultés de l'implication des non chercheurs dans la recherche-action, qui répond à plusieurs exigences : i) la volonté de permettre au plus grand nombre (principes démocratiques) de faire entendre leur voix et d'asseoir la légitimité de la démarche, ii) la nécessité de réunir les différents points de vue et acteurs concernés par une problématique pour mieux en définir les contours, les modes de traitement, et faciliter l'appropriation et la mise en œuvre des résultats à venir, iii) le besoin de construire progressivement un collectif pour mutualiser les responsabilités, sécuriser le processus (au delà de la présence de tel ou tel individu), limiter l'effet des a priori des individus (s'agissant d'une démarche qui peut être déstabilisante pour les différents acteurs impliqués).

Par ailleurs, il était important aussi de faire ressortir les questions relatives à la production des connaissances dans de telles situations. En effet, il existe une difficulté réelle de maintenir un équilibre dynamique entre les objectifs de production de connaissances et d'accompagnement du changement ou résolution des problèmes (pas de temps différents, jeux d'acteurs, rigueur imposée par la recherche et nécessité d'évolution et de degré de liberté nécessaires à la construction de l'action...).

La construction d'un langage commun : des points d'accord

Recherche-action ou recherche en partenariat ? Nous avons fait participer deux chercheurs extérieurs au groupe mais ayant de l'expérience dans la recherche-action. Ils devaient présenter des éléments théoriques et commenter les cas présentés. Les chercheurs participants ont préféré et décidé de garder la notion de partenariat. Elle fait sans doute plus sens pour eux. Elle reflète plus clairement le fait que le chercheur est amené à travailler avec quelqu'un d'autre, qui n'a pas le statut officiel de chercheur. D'où la formulation de recherche-action en partenariat RaP.

Une recherche en partenariat pour quoi faire ? Le degré d'incertitude dans lequel agissent les agricultures familiales, et nos expériences, nous ont amenés à relativiser la place de la recherche. Si l'importance de mobiliser les savoirs profanes afin de faire évoluer nos pratiques et propositions sont admises par l'ensemble des participants, ceux-ci hésitent quant à son objectif : légitimer les propositions scientifiques²⁰, ou bien "*encadrer nos fantasmes*"²¹ (c'est à dire se faire dicter son travail), ce dernier remettant fortement en cause nos statuts (indépendance) et fonction (objectivité) de chercheurs. Cependant les chercheurs-participants considèrent que compte tenu de la complexité des problèmes auxquels les acteurs doivent faire face la recherche-action-en-partenariat représente une réelle alternative.

Comment engager une recherche en partenariat ? La relecture de nos expériences, les apports théoriques et expérimentaux des intervenants extérieurs démontrent une fois de plus l'inutilité de dégager des recettes, des valises d'outils méthodologiques, des dispositifs figés ou génériques en Recherche Action en Partenariat, mais mettent en exergue des principes, des valeurs. Les marges de manœuvre que ce constat ouvre compensent mal la frustration plus ou moins forte de chercheurs en système complexe, venus implicitement ou non remplir leur "boîte à outil", c'est-à-dire de "recettes" pour mieux travailler ou tout simplement travailler avec les acteurs de ces systèmes. Associer les populations rurales à la construction des réponses techniques et organisationnelles à leurs problèmes exige une certaine inventivité pour dépasser les routines de travail. Il s'agit aussi d'apprendre à changer les objectifs, à imaginer des nouveaux dispositifs et des nouvelles formes de coopération.

La recherche en partenariat et la recherche agronomique "classique", orientée vers la production de références techniques, ne s'excluent pas ; il n'y a pas de dichotomie entre elles mais plutôt un lien de complémentarité, y compris dans les différents temps de la démarche.

Quatre familles de connaissances auxquelles contribue ce type de processus peuvent être identifiées, dans notre monde du développement rural :

- Sur les recherches fondamentales (académiques) ;
- Sur les actions menées ;
- Sur le processus même (démarche et méthodes des recherches en partenariat) ;
- Sur le partage des apprentissages mutuels et le développement des capacités d'adaptation.

La gestion de cette démarche suppose, en contexte institutionnel où nous intervenons, l'émergence d'un nouveau métier, que l'on peut qualifier de "chercheur-facilitateur-formateur-médiateur". Cependant les chercheurs-participants se sont interrogés sur : i) les formations éventuelles pour pouvoir exercer cette fonction, ii) les modes de prise en compte de ces nouvelles compétences par les institutions de recherche (évaluation).

Conséquences pour l'avenir : des situations d'apprentissage

Les exigences de cette démarche entraînent des conséquences. La RAP ne doit pas être vue comme une panacée ; elle ne doit être mobilisée que s'il existe réellement au démarrage :

²⁰ Callon Michel, (2002), *Les controverses sociotechniques*, La revue de la Cfdt, 47, pp. 15-23

²¹ Renard Jean-Paul, (2001), *Le chercheur et le profane*, La revue de la Cfdt, 46, pp. 20-28

i) une situation problématique clairement identifiée par les partenaires de la recherche, ii) une volonté de changement de la part d'acteurs en nombre suffisant et clairement identifiés et motivés, iii) un intérêt à prendre en compte les différents points de vue et perceptions pour la production des connaissances et la conduite de l'action.

Cette limite entre les types de problématique qui font appel ou non à une RAP est moins évidente qu'il n'y paraît et des objets techniques apparemment simples peuvent également nécessiter et mettre à profit la participation des divers acteurs concernés.

La RAP n'impose-t-elle pas une certaine proximité entre les différents acteurs impliqués pour être conduite ? Peut-on dans nos situations, où l'on travaille sur de vastes étendues et avec de nombreux producteurs (plus de mille), mobiliser de telles démarches ? La RAP ne constitue-t-elle pas parfois un alibi pour transférer aux producteurs des tâches et des coûts auparavant assumés par la puissance publique ?

Le mode de fonctionnement du collectif qui pilote une recherche-action doit être également précisé et il semble utile de formaliser si possible par écrit : i) la répartition des tâches et des responsabilités à l'intérieur du groupe, ii) le mode d'élaboration et de circulation de l'information à l'intérieur et à l'extérieur du collectif., iii) la fréquence et le lieu des réunions et les modes d'élaboration des comptes rendus (mise en place du "journal de bord" qui rend compte des "séances régulières d'analyse et d'évaluation" et auquel on peut se reporter à tout instant...), iv) les outils de suivi-évaluation à élaborer au cours de la démarche.

Ceci étant, dans la plupart de nos situations de terrain : le problème est moins la multiplicité des acteurs potentiels que leur inexistence. Le problème de la participation de tous peut se heurter aux clivages sociaux ou aux rapports de force et d'exclusion existante. La communication se pose différemment dans les sociétés orales que dans celles habituées à l'écrit. Le travail du chercheur n'est donc pas tant de "se ménager" un degré de liberté dans le tissu institutionnel existant que de susciter une structuration du milieu. Le chercheur est amené à jouer plusieurs rôles.

Dans la mesure où le chercheur n'est pas extérieur à la situation qu'il observe mais participe à la dynamique collective, la RAP pose aussi la question de sa position et de son éthique.

L'une des questions qui lui est posée est celle de clarifier "pour qui" son travail va avoir des répercussions positives ou négatives et d'être conscient qu'il peut instrumentaliser les autres acteurs et être lui-même instrumentalisé en tant que "scientifique".

Sur ce positionnement éthique il ressort que le chercheur peut difficilement s'affranchir de ses propres convictions politiques et valeurs culturelles et qu'il ne s'agit peut-être pas tant de les taire que de garder tout de même un certain recul par rapport à ces valeurs. Cette distanciation n'est pas un non-engagement mais un souci de réduire l'impact de nos a priori et émotions subjectives.

La dernière leçon de cette École Chercheur semble paradoxale : une des hypothèses des chercheurs agronomes réunis pour acquérir des compétences nécessaires à ce nouveau métier portait sur la nécessité de mobiliser des "bénéficiaires profanes" afin d'améliorer la qualité des propositions de la recherche, et/ou les légitimer. Un des objectifs en conséquence était de renforcer nos capacités à nous engager dans de tels dispositifs. Or c'est la nécessité de renforcer les capacités de nos interlocuteurs qui est apparue, dans notre cénacle, comme un facteur fondamental et primordial de leur constitution. S'agit-il d'un évitement, ou d'une question centrale, s'agissant de populations rurales souvent peu organisées voire marginalisées ? La constitution d'un collectif de chercheurs, c'est-à-dire la réflexion entre pairs, donnera-t-il des armes en ce sens ? Quelles interactions peut-on imaginer ? Comment la relecture d'expériences passées, leur confrontation avec des projets en cours peuvent-elles y

contribuer ? Mais surtout, comment répondre à ce défi et quel rôle la recherche-action en partenariat peut/doit jouer pour le relever ? Après une première mise à niveau commune du langage et des méthodes, ces réponses sont autant de produits attendus de la phase "post École".

Des situations d'intervention : dans le cadre du projet CIROP il est prévu d'intervenir dans deux situations où nous devrions consolider nos savoirs, construire des nouveaux... et où nous allons également apprendre à travailler en partenariat. Nous interviendrons au Cameroun où des agriculteurs-pêcheurs veulent (re)introduire la pisciculture dans leurs activités et au Burkina Faso où des agriculteurs et éleveurs doivent mettre en place des stratégies communes de gestion du territoire.

Conclusion : produire des connaissances actionnables

Le défi est, pour ce collectif en construction, non seulement de constituer un langage commun et de nouveaux paradigmes mais en tenant compte que la recherche doit contribuer à la fois à la résolution de problèmes auxquels sont confrontés les acteurs du développement, mais aussi de produire des connaissances scientifiques sur les processus biophysiques, les principes de gestion et les pratiques du développement. Avenier (note 5) considère qu'un savoir actionnable légitimé est un "savoir qui entre en résonance avec les préoccupations effectives de praticiens". Être actionnable est une des particularités de ces connaissances, par rapport à celles produites dans le cadre du modèle du laboratoire ; c'est-à-dire d'être adaptées et disponibles pour l'action: conseiller, analyser le fonctionnement des systèmes de production et d'activités, accompagner le changement, former (note 3).

Le travail en partenariat doit être souple car des nombreuses expériences montrent que la réussite des projets de recherche-action dépend non seulement de l'engagement des acteurs (chercheurs compris) mais de la capacité à mettre en place des apprentissages susceptibles de profiter (ou de provoquer) des opportunités, des alliances, etc. Duru et al. (note 4) montrent comment "un partenariat solide a pu se créer grâce au rôle de traducteur [qu'a joué le conseiller] ainsi qu'à la souplesse du dispositif partenarial dans la définition des tâches et surtout le temps d'exécution. Après une phase d'alliance a fait suite une phase de partenariat exploratoire permettant de consolider les acquis. La co-construction a été l'affaire des deux parties".

Par ailleurs, il est nécessaire que les chercheurs continuent à interroger, questionner, utiliser les modèles disciplinaires car si l'on veut enrôler d'autres chercheurs, il est nécessaire de controverser au sein de leur disciplines. Cependant, dans le cadre de nos interventions au Cameroun et au Burkina Faso, nous devons prêter une attention particulière à la façon dont nous négocions et mettons en place les RAP. C'est à partir de ces expériences que nous pourrions réfléchir à l'"apprentissage double" ; entre chercheurs et acteurs du développement.

*"Caminante no hay camino
se hace camino (2004) al andar" (Machado)*